



## INTERVIEW

### MAUD MERCURY, CONSULTANTE RSO



#### Qu'est-ce qu'un BEGES ?

Le BEGES (bilan d'émission de gaz à effet de serre) est un inventaire des émissions de gaz à effet de serre. Le SYDEC doit légalement le réaliser tous les trois ans. Consigné sur la plateforme de l'ADEME, ce bilan permet de mesurer l'impact environnemental des activités de l'organisation et de développer des stratégies pour réduire les émissions.

#### Quelle a été la méthode utilisée par le SYDEC ?

Nous avons suivi la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME, qui est régulièrement mise à jour. Nous analysons tous les postes d'émissions, appelés SCOPES, en couvrant obligatoirement les scopes 1 et 2, ainsi que les émissions significatives du scope 3. Cette méthode nous permet de couvrir l'ensemble des émissions du SYDEC et ses compétences variées.

#### Quelle a été la démarche du SYDEC pour la réalisation du BEGES ?

Le SYDEC a formé un comité de pilotage (Copil) en mars pour réaliser le BEGES. Des ateliers et des entretiens individuels avec les directions ont permis de sensibiliser les responsables et de recueillir les données nécessaires. La cartographie des métiers et des fonctions a aidé à identifier les sources d'émissions, un processus complexe en raison de la diversité des activités du SYDEC. La collecte des données s'est appuyée sur divers guides méthodologiques, rapports d'activités, comptes budgétaires et fichiers de suivi internes.



**SCANNEZ CE QR-CODE**  
pour accéder à l'interview complète  
de Maud et en savoir plus sur le  
Bilan Carbone du SYDEC



## ET AUJOURD'HUI ?

Le SYDEC dispose désormais d'une photographie précise de son empreinte carbone sur l'ensemble de ses compétences. Un Copil a été créé pour un travail à long terme, tout en respectant la réglementation et en se positionnant comme exemplaire. En répondant à une exigence réglementaire, le SYDEC renforce son engagement envers la RSO. Ce bilan offre une base solide pour des actions futures de réduction des émissions, positionnant le SYDEC comme un précurseur dans la gestion des gaz à effet de serre dans les Landes.

## BÉNÉFICES DU BEGES POUR LE SYDEC



Le BEGES va au-delà d'une simple obligation réglementaire, c'est une démarche inscrite dans notre ADN.



Autonomie pour réaliser les futurs bilans, renforçant ainsi notre organisation.



Outil de communication puissant, valorisant notre engagement environnemental auprès des agents et des parties prenantes externes.



Amélioration de la marque employeur et fidélisation des équipes.



# 1 QUEL EST LE BILAN CARBONE DU SYDEC ?

Le Bilan Carbone du SYDEC a mesuré son empreinte carbone annuelle, répartie par activité, via l'outil TOOVALU. Voici le résultat obtenu pour le SYDEC :



**ANNÉE 2022 :**  
**78 139 TONNES DE CO2e\***  
209 TONNES PAR ETP



9 767 tours du monde en voiture

OU



289 402 foyers chauffés par an



**OBJECTIF 2030 :**  
**55 000 TONNES DE CO2e\***  
- 30% PAR RAPPORT À 2022

\*Définition : « CO2e » ou « l'équivalent CO2 » est une unité créée par le GIEC pour comparer les impacts de ces différents GES en matière de réchauffement climatique et pouvoir cumuler leurs émissions.

## 2 PLAN DE TRANSITION 2022-2030

Ce plan présente les objectifs, les moyens et les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin de respecter les Accords de Paris, les émissions prévues pour 2023 doivent baisser de 42% afin de limiter le réchauffement à 1,5°C. Le SYDEC a projeté ses actions jusqu'à 2030.

### ACTIONS 2022-2025 :

- Réduction des émissions : implémentation d'un plan de sobriété énergétique réduisant la consommation électrique de 10%.
- Gestion des déchets : mise en place du tri sélectif afin de réduire la quantité d'ordures ménagères de 20%.
- Déplacements : création d'un forfait mobilité durable, préférence pour le train et affinage de l'enquête mobilité pour les déplacements domicile-travail.
- Télétravail : poursuite du dispositif et de la semaine de 4 jours.
- BEGES : initiation d'une collecte de données avec des valeurs physiques plutôt que monétaires.

### ACTIONS 2025-2030 :

- BEGES : Collecte de données physiques, plutôt que monétaires.
- Généralisation des indicateurs de suivi matière pour réduire de 30% le BEGES.

- Sensibilisation des parties prenantes sur le changement climatique, et des abonnés à la préservation de l'eau.
- Accent sur la consommation d'eau potable et le chauffage de l'eau chaude sanitaire.
- Technologies durables : hausse de l'autoconsommation solaire et passage à 100% de véhicules électriques.
- Gestion de l'eau : installation de réseaux d'eau propre et grise afin de réduire de 10% la production et distribution de l'eau potable.

### ACTIONS "COUPS DE CŒUR" :

- Augmentation du temps d'amortissement des immobilisations bâties.
- Achat de 50% de produits reconditionnés.
- Mise en place de quotas de consommation d'eau et méthanisation avec les boues d'épuration.



Ces actions ont déjà un fort impact sur la réduction de l'empreinte carbone du SYDEC. Ce plan d'actions sera actualisé à chaque nouveau BEGES et de nouvelles stratégies de décarbonation seront développées de manière continue.

## RAPPEL >> LES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

### C'est quoi ?

Les gaz à effet de serre (GES) jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat. Sans eux, la température moyenne sur Terre serait de -18°C au lieu de +15°C, rendant la vie telle que nous la connaissons impossible. Les activités humaines ont accentué l'effet de serre, provoquant une hausse des températures et entraînant le changement climatique.

### Quels sont-ils ?

Les **gaz à effet de serre naturels** comme **H2O** et **CO2** sont essentiels à certaines concentrations. Le **méthane (CH4)**, provenant de l'agriculture, dure 12 ans. Le **protoxyde d'azote (N2O)**, provenant des activités agricoles et chimiques, dure 120 ans. Les **gaz fluorés** utilisés dans les anciens systèmes réfrigérants, aérosols et isolants, peuvent durer jusqu'à 50 000 ans et ont un pouvoir de réchauffement 1 300 à 24 000 fois supérieur à celui du CO2.



10 tonnes de CO2e\*  
par an et par  
personne  
Empreinte carbone  
moyenne en France

Moins de 2 tonnes  
de CO2e\* par an et  
par personne  
Objectif 2050

### ÉQUIVALENCES POUR 1 TONNE DE CO2e\*

1 000 kg CO2e	Impact CO2	406 205 email
4 596 km en voiture thermique		633 repas avec du poulet
341 297 km en tgv		3 867 km en avion court courrier

Source : Base empreinte ADEME

SCANNEZ CE QR-CODE POUR DÉCOUVRIR VOTRE PROPRE EMPREINTE CARBONE



SCAN ME